

Marie-Lys Bibeyran, dans la vigne de mire

Mathilde Roche

Deux ans après avoir mis fin à ses activités militantes, l'ancienne travailleuse viticole dans le Médoc, qui s'est battue contre les pesticides, peine à reprendre une vie normale.

Des portes fermées, des dénigrement, des amis perdus. Voici comme elle résume presque quinze ans de militantisme contre les pesticides dans la viticulture Bordelaise. Après une demi-heure à réciter son parcours sur un ton monocorde, assise voûtée sur une chaise dans son salon encombré, Marie-Lys Bibeyran souffle, enfin, sa lassitude. *«Pour la première fois de ma vie depuis 2011, je pense que j'aurais mieux fait de la fermer, lâche-t-elle les yeux dans le vague. Et pourtant je n'avais jamais regretté. Même quand j'étais en plein dedans, que c'était très dur, jamais.»* Pourquoi maintenant ? Un haussement d'épaules. *«Je me dis, tout ça pour ça, quoi.»*

Quelques mois plus tôt, Marie-Lys Bibeyran a publié un livre, *On vous le dira dans vingt ans. Pesticides, vin et bouche cousue*, sorti le 12 avril 2024 aux éditions BBD. Le sous-titre est explicite. Le titre plus personnel : [c'est la réponse du cancérologue à son frère](#), quand il lui a demandé si sa maladie était liée à son travail, vigneron tractoriste. Elle n'a jamais digéré ce cynisme. Denis Bibeyran n'avait pas vingt ans devant lui, mais dix mois d'expérience de vie à son diagnostic. Il est décédé d'un cancer des voies biliaires en 2009, à 46 ans, dont 24 à bombarder des pesticides sur les plants. Elle est persuadée que son exposition aux produits phytosanitaires l'a tué, lui qui ne fumait pas, ne buvait pas, et vivait au grand air.

L'ouvrage relate son combat, pour obtenir la reconnaissance de la maladie professionnelle de son frère – en vain –, faire interdire ces polluants et protéger les petites mains des vignes. En particulier chez elle, dans le Médoc, en Gironde. Travail colossal, investissement total. Avec un seul but : faire (re)connaître les risques liés à l'exposition aux pesticides auprès des habitants de la région. Un objectif atteint. Ses études menées avec des ONG sur les mèches de cheveux des viticulteurs pour prouver leur contamination ont fait les gros titres. Ses marches blanches de protestation organisées à Bordeaux ont attiré du monde, [placé le sujet dans le débat public](#).

«Laisser une empreinte»

Elle a monté un collectif, Info Médoc Pesticides, recruté du monde, informé la population locale. Ensemble, ils ont même créé un marché bio et écoresponsable à Listrac-Médoc, où elle vit à une heure de Bordeaux, pour rallier plus de monde à la cause *«en misant sur la communication positive»*. *«J'étais persuadée qu'on y arriverait en occupant le terrain et l'espace médiatique en permanence, retrace-t-elle. J'étais toujours en train de monter des actions locales, je lançais des manifs, des enquêtes. On sortait les résultats, j'étais déjà en train d'en préparer une autre, et ça pendant onze ans.»*

De cette période, Marie-Lys Bibeyran voulait *«laisser une empreinte»*, livrer sa vérité. *«Rappeler qu'à l'origine de mon engagement, il y a la mort d'un homme, souligne-t-elle. On*

m'a accusée de ne faire ça que pour toucher de l'argent, ou de vouloir capter la lumière.»

Elle l'assure : puisque les principaux adversaires de la lutte antipesticides ont peu d'arguments scientifiques, pour discréditer les activistes, *«ils s'attaquent à la personne»* . En répandant des rumeurs *«injustes et malvenues»*, alors qu'elle était en deuil. Et qu'après le jugement de la cour d'appel de Bordeaux en la défaveur de la famille Bibeyran, en 2017, elle a continué ses activités militantes jusqu'en 2022.

Là seulement, épuisée par sa surmédiatisation – et par les menaces, lettres anonymes, injures sur les réseaux, rayures sur son véhicule, dégradation de son appartement pendant ses vacances – elle a raccroché. Fermé son association et commencé à rédiger son témoignage. Elle pensait ainsi clore le chapitre et tourner la page, comme un beau point final à une décennie de lutte. Mais cela n'a pas tout à fait eu l'effet escompté. Ni sur son moral, ni sur sa vie.

Déjà car pour écrire, elle a dû faire le bilan. Décevant. *«J'ai un sentiment d'inachevé, on est loin d'avoir atteint ce que j'espérais. Les conditions de travail dans les vignes sont pires que jamais»*, affirme Marie-Lys Bibeyran. Et sans vouloir être trop négative – il ne faut pas casser le moral d'une potentielle relève – elle estime que *«l'Etat et des représentants de l'industrie viticole à Bordeaux ont réussi un coup de force en étouffant la lutte antipesticides»*. Pour elle, la question est *«sans issue et sans espoir»* en France. Particulièrement dans la viticulture, qui bénéficie d'après la spécialiste *«de nombreuses dérogations législatives»* , parce que dans notre beau pays, le vin est un symbole de la convivialité et de l'art de vivre... Et qu'il a des lobbies tout puissants. Plus encore dans le Médoc, dont l'économie repose quasi exclusivement sur l'activité des grands châteaux et domaines du territoire.

Comment lui donner tort ? Rien que sur cette année 2024 : en février, la présidente de [la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçait le retrait définitif d'un projet législatif](#) visant à réduire de moitié l'utilisation des pesticides dans l'UE. En septembre, *le Monde* révélait que [notre pays continuait à produire et exporter](#) des substances interdites en Europe jusqu'au Brésil ou en Inde grâce à des failles dans la réglementation française. Le 17 décembre, [l'ONG Générations futures publiait un rapport](#) sur l'état de la contamination massive des fruits et légumes non-bio français : 62% des produits analysés contenaient au moins un résidu de pesticide.

Conséquences professionnelles et personnelles

Bien sûr, il y a quand même eu des améliorations. Depuis 2017 et la mise en application de la loi Labbé, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts accessibles ou ouverts au public. Une interdiction étendue aux particuliers en 2019, puis à tous les lieux privés à usage collectif en 2022. Un fonds d'indemnisation des victimes de pesticides a par ailleurs été mis en place au 1er janvier 2021, grâce à la loi de financement de la Sécurité sociale. Des progrès pour préserver la population des produits phytosanitaires, mais qui ne concernent pas directement la viticulture. L'essor des conversions en agriculture biologique est par ailleurs encourageant, mais insuffisant, pour Marie-Lys Bibeyran.

Elle le résume ainsi : *«Le coût de ce que je paye aujourd'hui, dans ma vie personnelle et professionnelle, est disproportionné par rapport à ce qu'on a gagné dans la lutte.»* Même si elle n'a jamais perdu le soutien des deux personnes qui partagent son quotidien, leur vie de famille en a souffert, un temps. A cause de son combat, son conjoint a subi deux ans de harcèlement moral au travail – dans un domaine viticole voisin – jusqu'à ce qu'il craque et

démisionne. Sa fille unique a passé son enfance à lui reprocher de ne pas avoir le temps pour elle. Leur couple a tenu bon, et son ado devenu grande reste très admirative, au point de faire ajouter Bibeyran derrière son nom. Une partie de sa famille lui a, en revanche, tourné le dos. Elle s'est aussi fâchée avec des voisins, des copains.

La liste des conséquences sur sa carrière est aussi démoralisante. Elle a longtemps tenté de concilier les deux, son travail dans une grande propriété du coin et ses actions militantes. Mais la situation s'est, sans surprise, tendue avec les années. *«D'autant que mon patron était président de la cave coopérative. Mes contrats de saisonnière ont été de plus en plus raccourcis, sans qu'une justification soit donnée»*, explique la travailleuse des vignes. Elle est contrainte de se trouver un nouvel employeur, pense trouver son salut en rejoignant, début 2017, un château qui produit en biodynamie, très connu dans le coin.

«Les pesticides ne sont que la phase visible de l'iceberg»

Ils l'embauchent en connaissance de cause, ravis de ses engagements. *« Puis je me suis mise à dénoncer l'ensemble des conditions de travail des gens dans les vignes, car les pesticides ne sont que la phase visible de l'iceberg, raconte Bibeyran. Et sur ce point, même les bios ne sont pas parfaits.»* En 2020, elle n'est pas renouvelée, sans discussion préalable. Elle se souvient de la scène : *«Fin avril, un collègue m'a appelée : "Pourquoi tu n'es pas là ? Ils ont repris"». Je n'étais pas au courant. Quand j'ai demandé des explications, ils m'ont répondu que mon activisme n'était pas compatible avec mon travail.»* Plus aucun domaine ne lui fait confiance en Gironde. Elle tente encore une saison, puis c'est son dos qui lâche.

La reconversion professionnelle s'est imposée... Mais n'a pas suffi. Malgré une formation pour être secrétaire de mairie, et une première expérience réussie l'année dernière, sa candidature n'est jamais retenue sur des postes équivalents. *«Une fois, deux fois, c'est normal, il n'y a pas que moi qui cherche. Après, quand c'est systématique... J'en viens forcément à me demander si c'est lié, grimace-t-elle. Le Médoc, c'est tout petit et les mairies sont aux mains des viticulteurs, dont la plupart sont des élus.»* Après une période de chômage, elle s'est résolu cette année à prendre un travail *«purement alimentaire»*, dans l'aide à la personne.

Encore aujourd'hui dans son village bordé par les vignes tout le monde la reconnaît. Malgré quelques soutiens, elle se sent comme une paria dans la région. Pour la quatrième année consécutive, l'ancienne ouvrière viticole, née dans une famille de viticulteurs, n'a pas fait partie du ballet des vendanges. Elle est restée dans son appartement en plein centre, et en chantier – sa fille veut retaper toute la cuisine pour se lancer comme cuisinière pâtissière traiteur. Marie-Lys Bibeyran lui laisse, elle s'est fait une raison : *«Si ma situation ne s'arrange pas en 2025, je déménagerais dans un autre département pour retrouver un emploi.»*

Le 19 novembre, Marie-Lys Bibeyran [s'est s'exprimée](#) au Parlement Européen à Bruxelles lors d'un événement de sensibilisation sur la mort au travail. Elle a parlé pour les travailleurs et travailleuses des vignes *«qu'on ne prend jamais en considération»*, et plaidé dans un discours la nécessité de reconnaître la responsabilité de l'employeur. Elle *«ne pouvait pas refuser»* l'invitation, mais pas question de reprendre du service. Le mot d'ordre maintenant, c'est la discrétion. L'étiquette de lanceuse d'alerte lui colle assez à la peau. *«On est perçus comme des fouteurs de merde, qui affichent des problèmes internes sur la place publique,*

soutient-elle. *Ça effraie les employeurs, ils pensent ne pas pouvoir nous faire confiance... Alors que moi maintenant, j'ai juste envie d'une vie tranquille, et qu'on me foute la paix.»*

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)